RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2027

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Pour connaître votre **type d'habitation** (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs :** crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Pour connaître votre **situation professionnelle** et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.).

... mes habitudes de vie ?

Pour connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.).

... mes données personnelles ?

Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2028.



En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

recensement.gouv.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au **Règlement général sur la protection des données** (RGPD) et à la **loi Informatique et Libertés** (CNIL).